

FAMILLES AVEC DE JEUNES ENFANTS : ÇA DÉMÉNAGE

Chaque année, 11 % des familles vaudoises avec enfants de moins de dix ans déménagent (moyenne 2013-2016). Parmi ces familles, les plus susceptibles de changer de résidence sont celles qui disposent d'un logement trop exigu ou qui comptent un seul enfant. Lorsqu'elles déménagent, ces familles ont plutôt tendance à rester dans leur commune ou à s'installer dans les environs. Les familles des couronnes d'agglomération déménagent moins souvent et s'installent de préférence dans une autre commune périurbaine. Enfin, en quatre ans, seule la moitié des familles avec jeunes enfants reste dans le même logement.

L'appariement des registres vaudois de la population et des bâtiments et logements permet d'étudier le comportement de mobilité résidentielle des personnes. Si la mobilité de l'ensemble de la population du canton a été analysée dans un précédent article¹, il s'agit ici de décrire la mobilité des familles constituées d'un couple et d'au moins un enfant âgé de moins de dix ans au cours de la période 2013-2016. En l'absence de précision supplémentaire, le terme de famille renvoie ici à cette définition.

CHAQUE ANNÉE, UNE FAMILLE SUR NEUF DÉMÉNAGE

Afin de bien saisir l'intensité de la mobilité et de la comparer dans des contextes différents, seules les familles dont les parents ne se séparent pas sont considérées. En moyenne annuelle, la mobilité intracantonale concerne 7,7 % de ces familles et la mobilité extracantonale 3,6 %. Le changement de résidence touche ainsi au total 11,3 % des familles avec jeunes enfants dont les parents restent ensemble.

LES FAMILLES AVEC UN SEUL ENFANT SONT PLUS MOBILES

La prédisposition des ménages à changer de logement est liée à leur composition et à leur position dans leur parcours de vie. Ainsi, chaque année, les couples sans enfant sont 14,6 % à déménager [F1]. Cette proportion passe à 19,5 % pour ceux ayant eu un premier enfant l'année précédente et à 14,8 % pour ceux ayant un seul enfant âgé de moins de dix ans. De ce fait, la tendance à la mobilité résidentielle des familles avec un jeune enfant est similaire à celle des couples sans enfant malgré les nombreuses contraintes potentielles: inscriptions en accueil de jour, changement d'établissement scolaire, etc. Les familles avec jeunes enfants sont moins mobiles dès lors qu'elles comptent deux enfants ou plus: leur propension à changer de logement est de 9,3 %.

Alors que 46 % des déménagements des couples sans enfant se font vers l'extérieur du canton, ce n'est le cas que de 28 % des couples avec un premier enfant né l'année précédente, et de 32 % des familles avec enfants de moins de dix ans. La plus

1-3 Familles avec de jeunes enfants: ça déménage

4 Jeunes familles: mixité et niveau de formation élevés

© Statistique Vaud
Rue de la Paix 6 - 1014 Lausanne
T +41 21 316 29 99
info.stat@vd.ch

Abonnement: CHF 49.–

Rédacteur responsable: Gilles Imhof

Responsable d'édition: Sylviane Brandt

Rédaction: Aurélien Moreau (AM),
Reto Schumacher (RS),
Amélie de Flaugergues (AdF)

Mise en page: Statistique Vaud

Imprimé en Suisse



STATISTIQUE VAUD

Département des finances
et des relations extérieures

grande tendance à la mobilité intracantonale de ces familles reflète non seulement les contraintes qui freinent les déménagements hors du canton mais aussi leur attachement à leur canton d'habitation.

MOBILITÉ FORTE CHEZ LES FAMILLES AYANT UN LOGEMENT SUROCCUPÉ

Les caractéristiques du logement influencent fortement la mobilité des familles. Ainsi, les déménagements ne concernent annuellement que 5,0% des familles vivant en maison individuelle, contre 13,3% de celles vivant dans d'autres types d'habitation.

Toutefois, le « degré d'occupation » des logements révèle des comportements de mobilité encore plus différenciés. Ainsi, dans les logements les plus « suroccupés », ceux où l'on compte au moins deux personnes de plus que de pièces (voir définition), la proportion de familles qui déménagent est de 18,0% [F2]. Cette part diminue avec le degré d'occupation et ne se situe plus qu'à 7,3% pour les logements où l'on dénombre au moins deux pièces de plus que de personnes.

Globalement, les familles vivant dans un logement « suroccupé » ont une mobilité résidentielle supérieure de plus de 50% à celles qui disposent d'au moins autant de pièces que de personnes.

La tendance à changer de logement tout en restant dans le canton est très variable et dépend de l'étroitesse de l'habitation: elle est de 13,9% pour les familles vivant le plus « à l'étroit » contre 3,9% pour celles vivant le plus « au large ». En revanche, la propension à quitter le canton (un peu moins de 4%) ne dépend pas du degré d'occupation.

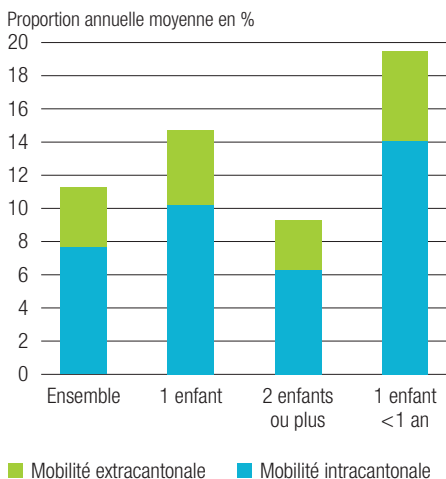
Le fait de vivre dans une maison individuelle prédispose à une sédentarité nettement supérieure quel que soit le « degré d'occupation » du logement. Néanmoins, lorsqu'elles déménagent, les familles vivant en maison individuelle quittent plus souvent le canton (54% des cas contre 29% pour les autres).

DAVANTAGE DE MOBILITÉ DANS LES CENTRES URBAINS

Les familles résidant dans les centres urbains ont plus tendance à quitter leur logement (12,4% chaque année) que celles vivant dans l'espace rural (10,6%). Celles habitant les couronnes d'agglomération (voir définition) sont les plus sédentaires (9,2% déménagent). Ce même schéma se retrouve parmi les couples sans enfant et les couples avec enfants de moins d'un an.

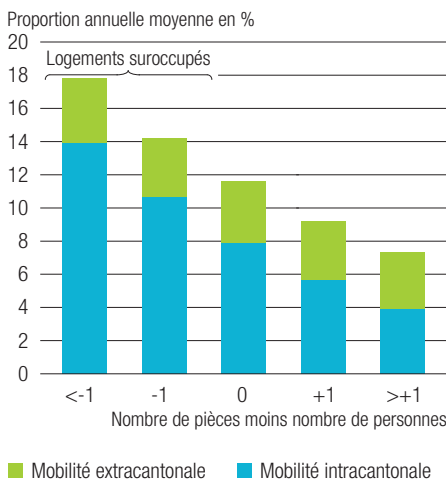
L'analyse de la mobilité, à la fois selon le type d'espace et le type de logement (maison individuelle ou non), révèle que l'espace rural est le plus contrasté. Ainsi, on y trouve les familles avec jeunes enfants résidant hors maison individuelle les plus mobiles (14,5% déménagent contre 13,2% hors espace rural) et celles logeant en maison individuelle les plus sédentaires (3,9% quittent leur habitation contre 5,2% hors espace rural).

[F1] DÉMÉNAGEMENTS¹ SELON LE NOMBRE D'ENFANTS, VAUD, 2013-2016



¹ Familles avec au moins un enfant de moins de 10 ans dont les parents ne se séparent pas.

[F2] DÉMÉNAGEMENTS¹ SELON L'OCCUPATION DU LOGEMENT, VAUD, 2013-2016



¹ Familles avec au moins un enfant de moins de 10 ans dont les parents ne se séparent pas.

Définitions

Famille: les familles étudiées sont limitées (sauf mention contraire) à des ménages comportant deux personnes adultes de sexe différent (une femme âgée de 20 à 54 ans et un homme âgé de 20 à 59 ans) et au moins un enfant âgé de moins de dix ans.

Mobilité: le terme désigne ici les changements de résidence principale.

Séparation: elle correspond ici au cas de couples de sexe différent qui ne résident plus dans le même logement.

Logements suroccupés: logements comptant moins de pièces que d'occupants.

La typologie de l'espace est basée sur la définition de l'espace à caractère urbain de l'OFS qui distingue 7 types de communes, qui sont regroupés en 3 types d'espaces: l'espace des centres urbains comprend les villes-centres (Lausanne, Montreux, Vevey, Yverdon-les-Bains), les communes-centres d'agglomération des centres principaux (comme Ecublens ou La Tour-de-Peilz), les communes-centres d'agglomération des centres secondaires (par exemple Coppet) et les communes-centres hors agglomération (comme Aigle ou Payerne). L'espace des couronnes d'agglomération est composé des communes des couronnes d'agglomération (comme Echallens ou Saint-Prex) et des communes multi-orientées (par exemple Aubonne et Orbe). L'espace rural, enfin, est composé des communes rurales (comme Avenches ou Vallorbe).

Sources: les données figurant dans cet article proviennent de l'exploitation de plusieurs sources. Le registre cantonal des personnes (RCPers) permet de suivre les résidents et certaines de leurs caractéristiques au cours de la période 2013-2016. L'occurrence et la destination d'un changement de résidence ont pu être déterminées en fonction des identificateurs fédéraux de bâtiment (EGID) et de logement (EWID) associés aux personnes. L'appariement avec le registre cantonal des bâtiments et des logements (RCB) a permis d'obtenir des informations sur certaines caractéristiques des logements.

PEU DE CHANGEMENTS DE COMMUNE CHEZ LES FAMILLES NOMBREUSES

Où vont les familles quand elles changent de logement dans le canton ? Plus de la moitié emménage dans un logement de leur commune (52%). La disposition à changer de commune décroît avec le nombre d'enfants dans le ménage : de 52 % chez les couples avec un enfant, elle descend à 46 % dans les ménages avec deux enfants et s'abaisse à 43 % parmi les grandes familles avec trois enfants ou plus. Si la naissance d'un enfant supplémentaire incite les couples à changer de logement, elle n'augmente pas leur propension à changer de commune. Cette dernière passe ainsi de 46 % à 42 % parmi les couples qui ont un troisième enfant dans l'année. Ces résultats reflètent la réticence des familles avec plusieurs enfants à abandonner leur réseau de connaissances et d'entraide qui contribue souvent à l'organisation du quotidien.

LES FAMILLES DES COURONNES CHANGENT SOUVENT DE COMMUNE...

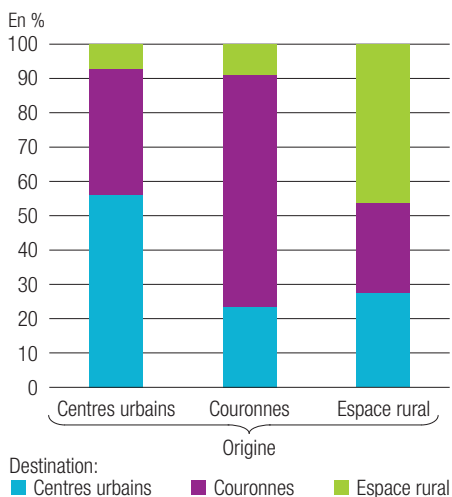
Les familles des communes rurales sont les moins disposées à changer de commune (32%). A l'intérieur de l'espace des centres urbains et des couronnes d'agglomération, la tendance des familles à changer de commune augmente au fur et à mesure que l'on s'éloigne des villes-centres. Dans ces dernières, 40 % des familles déménageant dans le canton changent de commune. Cette proportion s'élève à 51 % dans les autres communes des centres urbains et atteint 60 % parmi les familles résidant dans les couronnes.

La naissance d'un enfant incite-t-elle les couples vivant dans une ville-centre à la quitter ? Parmi les couples sans enfant, 46 % quittent la ville quand ils déménagent. S'ils ont leur premier enfant dans l'année, ils sont 44 % à changer de commune. Les couples avec un enfant quittent la ville-centre dans 42 % des déménagements, et dans 44 % des cas s'ils ont leur second enfant dans l'année. L'hypothèse selon laquelle les jeunes couples quittent les villes-centres suite à la naissance de leurs enfants ne se vérifie donc pas dans le canton de Vaud.

... TOUT EN RESTANT DANS LES COURONNES...

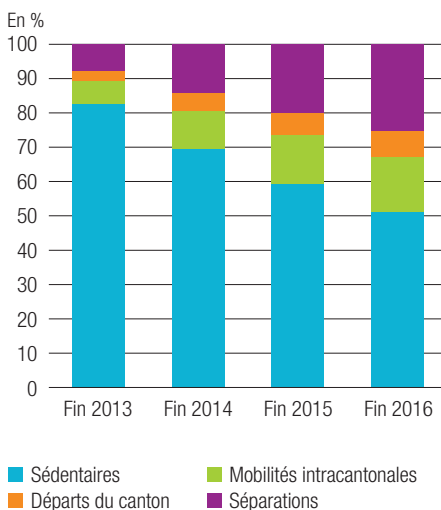
Quand elles changent de commune, les familles des centres urbains déménagent majoritairement dans une autre commune urbaine (56%), tandis qu'un bon tiers privilégie une commune des couronnes d'agglomération (37%) [F3]. Quant aux familles des couronnes, deux tiers d'entre elles y restent quand elles changent de commune (68%) et moins d'un quart s'installent dans une commune des centres urbains (23%). Les déménagements de familles installées dans les centres urbains et les couronnes dans une commune rurale s'avèrent cependant rares. Les mobilités intercommunales des familles résidant dans une commune rurale, enfin, concernent pour la moitié d'entre elles des déménagements à

[F3] TYPE D'ESPACE DES COMMUNES D'ORIGINE ET DE DESTINATION¹, VAUD, 2013-2016



¹ Changement de commune des familles avec au moins un enfant de moins de 10 ans dont le couple ne se sépare pas.

[F4] SUIVI SUR QUATRE ANS DES FAMILLES¹ PRÉSENTES FIN 2012, VAUD



¹ Familles avec enfant(s) de moins de 10 ans.

l'intérieur de l'espace rural (46%), l'autre moitié étant partagée entre des déplacements vers les centres urbains et vers les couronnes.

... ET SANS ALLER LOIN

Parmi les familles qui changent de commune, 63 % s'installent dans une localité dont le type d'espace diffère de celui de leur commune d'origine. Même si une majorité des familles change donc de type de commune, les distances parcourues sont modestes : en moyenne, les communes de destination se trouvent à 10,6 km des communes d'origine (la distance étant mesurée à vol d'oiseau d'un centre à l'autre). La moitié des déménagements intercommunaux se font d'ailleurs à une distance de moins de 7 km, et les trois quarts à moins de 14 km. Même en changeant de commune, les familles restent donc majoritairement à proximité de leur ancienne résidence.

EN QUATRE ANS, LA MOITIÉ DES FAMILLES DÉMÉNAGENT OU SE SÉPARENT

Un suivi sur quatre ans des familles présentes dans le canton en fin d'année 2012 permet un autre regard sur l'ampleur de la mobilité résidentielle des couples avec enfants [F4]. Durant l'année 2013, 3 % des familles quittent le canton, 7,7 % des couples se séparent et 6,8 % déménagent à l'intérieur du canton. La proportion des départs du canton diminue graduellement durant les trois années suivantes et atteint encore 1,4 % en 2016. La part des familles changeant de résidence dans le canton diminue également et atteint 5 % en 2016. La proportion annuelle de couples se séparant reste cependant supérieure à 7 % sur l'ensemble des quatre années.

Parmi les familles présentes fin 2012, 67 % vivent toujours dans le canton quatre ans plus tard en tant que couple avec enfant(s) : 51 % sont toujours dans le même logement et 16 % ont déménagé. Un quart des couples s'est séparé durant l'intervalle et 8 % des familles ont quitté le canton. | AM, RS

¹ Mobilité : en trois ans, un quart des Vaudois déménagent, Numerus n°9 novembre 2016, Statistique Vaud.

Source des données RCPers, RCB, calculs STATVD.